



SMATD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des
délibérations
Comité Syndical
Séance du mercredi 8 février 2023

Date de convocation : mercredi 1^{er} février 2023

Séance tenue à 18h30 sous la présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, au Pavillon des Arts.

Étaient présents : Mme Sémavoine, M. Cuyaubé, M. Casabonne, M. Capéran, M. Setier, M. Aurisset, M. Brière, M. Calderoni, M. Castet, M. Castets, M. Cazet, M. Chagot, M. Lacoste, M. Marque, M. Massignan, Mme Ponneau, M. Soler, M. Tucou.

Étaient excusés : M. Martin, M. Barban, M. Bernet-Urieta, M. Bernos, Mme Bonnemason-Carrere, M. Buron, M. Chenneviere, M. Coustet, M. Denax, M. Faure, M. Ferrato, M. Fourquet, M. Lannes, M. Lasserre, M. Perez.

Étaient représentés : M. Dudret (représenté par Mme Sémavoine).

Était absent : M. Virto

PROCES-VERBAL 8 FEVRIER 2023

La Présidente : Mes chers Collègues,

Je voulais vous remercier pour votre présence à la cérémonie des vœux au siège de Valor Béarn le 21 janvier dernier, une cérémonie agréable qui a permis aux agents des autres sites de pouvoir découvrir notre nouveau siège de Lescar. Je vous rappelle que pour cause de

pandémie, pendant 3 ans, nous avons été privés de ce type d'événement, comme dans toutes nos communes : pas de vœux, pas de rencontres, pas de sorties.

Par ailleurs, cette année, nous nous sommes aussi revus le samedi 4 février au stade du Hameau, une sortie à laquelle le personnel et les élus sont venus très nombreux, à l'occasion d'un match de la Section Paloise, ce qui nous a permis de passer un moment convivial avant, pendant et après le match. Et j'aime autant vous dire que c'était un événement magnifique ; Tout le monde était enchanté de cette journée, certains sont parmi nous aujourd'hui et peuvent en témoigner. Il est vrai qu'il serait intéressant d'organiser ce genre de chose, l'année prochaine par exemple, car ce sont des moments de rencontres, de discussions avec chacun, des moments qui comptent dans la vie d'une collectivité.

Pour en revenir à ce qui nous réunit ce soir, nous allons donc vous présenter les orientations budgétaires de notre Syndicat. Je vous propose donc de passer à l'ordre du jour.

0 – Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1 – Virement de crédits

M. Cuyaubé fait lecture du projet de délibération.

Le Comité syndical prend acte de ce virement de crédits.

La Présidente : Avant de passer au projet de délibération, j'aimerais que le 1^{er} Vice-Président nous dise quelques mots sur le Centre de tri de Sévignacq puisqu'il y a tout de même certaines nouveautés depuis notre dernière réunion.

M. Cuyaubé va nous en donner les détails, car depuis plusieurs mois les équipes fonctionnent en 3x8. En effet, nous avons maintenu les équipes de nuit, et surtout nous travaillons avec nos voisins basques de Bil ta Garbi. Vous avez dû le voir dans la presse, nos homologues sont en train de moderniser leur Centre de tri pour se mettre au niveau de Sévignacq et surtout passer à l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du Pays Basque et, pour cette raison, leur personnel se forme chez nous.

J'ajoute, je le sais par M. Cuyaubé, que cela engage beaucoup notre capacité de tri, sur les volumes qui sont impressionnants. Nous pouvons dire que dans le Sud-Ouest nous sommes vraiment à la pointe.

M. Cuyaubé : En effet Madame la Présidente, comme vous venez de l'indiquer, nos voisins basques nous font parvenir leurs extensions de tri, car eux aussi ont cette obligation à présent et ce depuis le 1^{er} janvier 2023. Néanmoins, leur Centre de tri, qui a le même âge que le nôtre à peu près, n'était pas en capacité de traiter ces déchets, car le process qu'ils avaient choisi, contrairement à nous, n'était pas en capacité de trier les extensions de tri. C'est la raison pour laquelle ils sont en train de refondre totalement leurs installations. Ce qu'il se dit est que les travaux dureraient jusqu'au mois de mai, mais de par notre expérience, nous savons que les délais ont de forte chance de ne pas être respectés. Nous pensons donc que nous aurons à traiter leurs déchets probablement jusqu'à l'été.

Nous avons la chance, par notre modernité, de pouvoir être très réactifs : si nous sommes sollicités pour récupérer des matières supplémentaires, quelle que soit la raison, nous sommes en capacité d'y répondre favorablement. En effet cette troisième équipe de nuit donne un « plus » à notre infrastructure.

Comme nous l'a rappelé Madame la Présidente à l'instant, il est très valorisant de constater que le process que nous avons choisi à l'époque est celui qui est retenu aujourd'hui pour le nouveau Centre de tri de Bil ta Garbi et c'est pour cette raison que nous formons leur personnel en ce moment même. Certes, cela n'est pas notre vocation première, mais nous considérons que cela fait partie des bonnes relations que nous devons entretenir entre collectivités voisines.

Cependant la seule chose que nous n'avions pas prévue, ce sont les volumes qui sont considérables et bien plus importants que ceux qui nous avaient été annoncés. C'est d'ailleurs l'ancien Centre de tri qui sert de lieu de stockage et qui nous permet de pouvoir absorber ces flux. J'ajoute que les équipes sont heureuses de voir que, d'une certaine manière, leur savoir-faire est salué. Cette réussite est aussi la leur.

Tout ceci nous confirme que nous avons fait les bons choix à l'époque et pourtant, il est difficile de pouvoir prévoir l'avenir dans le monde du déchet ; je pense que vous aviez du voir l'émission sur M6 qui illustre à quel point prévoir le futur est difficile.

Ce qu'il faut retenir pour le Centre de tri est, qu'aujourd'hui, nous trions les déchets de tout le département et que nous étions donc en capacité de le faire, sauf que les politiques départementales en la matière font que nous avons à présent deux outils, basque et béarnais... Cela est dommage.

La Présidente : C'est en effet dommage car cela irait dans l'intérêt des contribuables en réalité. En effet, nous pouvons le dire, nous trions les emballages d'un million d'habitants. Dans un futur proche, les Basques repartiront dans leur nouvelle installation, quant aux Landais, pour le moment nous ne savons pas s'ils suivront ou non, nos prix étant très compétitifs et à l'heure actuelle, nous ne savons pas les tarifs qui seront pratiqués par Bil ta Garbi.

M. Cuyaubé : Nous n'en avons aucune idée, mais compte tenu de l'investissement, il est fort probable que les prix seront à la hausse. La différence est qu'aujourd'hui, notre outil est amorti pratiquement.

M. Aurisset : Si je comprends bien, une fois que l'usine de Bil ta Garbi sera terminée, les volumes vont diminuer mais nous aurons le même nombre d'agents.

La Présidente : Pas tout à fait car l'équipe de nuit fonctionne avec des CDD pour la plupart. Ce personnel que nous avons pris pour cette surcharge ponctuelle, j'insiste bien sur le terme de « ponctuelle », ne sera en effet pas renouvelé mais ils étaient au courant.

M. Calderoni : Concernant cette masse salariale en plus, les Basques nous aident-ils financièrement afin de partager ces frais ou est-ce simplement de la solidarité ?

La Présidente : Dans l'esprit, il y a naturellement une solidarité territoriale, mais ils ne sont pas adhérents comme vous tous ici. Quand nous vendons vos déchets une fois triés, l'argent revient dans vos EPCI, mais lorsque ce sont des non-adhérents, nous ne reversons pas ce qui est vendu, ce sont des recettes pour Valor Béarn.

M. Cuyaubé : Nous facturons d'ailleurs un peu plus que pour nos adhérents, ce qui est tout à fait logique. Et pour revenir sur le point soulevé par M. Aurisset, nous sommes toujours en recherche pour récupérer des tonnages extérieurs et ainsi conserver au maximum le personnel.

M. Castets : Nous ne pouvons en effet que souscrire au fait de palier au futur départ des Basques en maintenant des volumes et pérenniser une troisième équipe.

La Présidente : Absolument et avant de passer au rapport d'Orientations Budgétaires, comme nous parlons des agents, je vous présente Jérôme Toulouse qui nous a rejoint il y a 4 mois et qui est chargé de la coordination des PLPDMA et d'autres missions que nous n'allons pas détailler ce soir.

2 – Rapport sur les Orientations Budgétaires

M. Cuyaubé fait lecture du projet de délibération et remercie les services pour la clarté des informations.

Le Comité Syndical prend acte du rapport sur les Orientations Budgétaires.

La Présidente : Avant de lever la séance, je souhaiterais que les Vice-Présidents prennent la parole afin de faire un point sur les sujets liés à leurs délégations. Monsieur Casabonne, Vice-

Président en charge de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux, je vous laisse la parole.

M. Casabonne : Je vous remercie Madame la Présidente. Concernant l'ISDnD de Précilhon, une chose est importante à souligner au-delà des chiffres. Il faut retenir que moins il y a d'apports plus la durée de vie du site augmente. Il est inutile de vous préciser que les territoires en recherche de sites d'enfouissement savent à quel point il est difficile d'en trouver et c'est donc un souci que nous n'avons pas. De notre côté, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Préfecture, et donc la durée de vie de notre ISDND est, je le pense, garantie pour ce mandat.

En ce qui concerne l'ancienne décharge de Soeix, la Communauté de communes du Haut-Béarn s'interroge encore sur son devenir. Il nous a été demandé de renaturer le site, ce qui d'un point de vue budgétaire est conséquent ; finalement il serait question d'un projet photovoltaïque, mais cela n'est pas si simple du point de vue du code de l'urbanisme. Voilà donc la solution vers laquelle nous nous dirigerions et qui serait une double bonne nouvelle, le coût à l'investissement serait diminué et cela serait une source de recettes.

La Présidente : Je vous remercie M. Casabonne, je laisse la parole à M. Setier, Vice-Président en charge de l'Unité de Valorisation Energétique de Lescar et du Compostage.

M. Sétier : En ce qui concerne le transfert de la plate-forme de déchets verts de Lescar, vous l'avez peut-être vu dans la presse, qui en a fait un gros titre en pronostiquant sur un transfert dès cette année, je me vois donc dans l'obligation d'amener quelques précisions. Tout ceci était tiré de la cérémonie des vœux de Valérie Revel, Maire de Lescar, et cela n'était qu'un vœu parmi d'autres, elle l'a d'ailleurs bien spécifié ; mais la presse qui était présente n'a retenu que cela... Alors où en sommes-nous de ce transfert ?

La Présidente : Je vous coupe un instant pour peut-être rappeler à ceux qui l'ignorent que nous avons une plate-forme de compostage à Lescar, à côté de l'usine d'incinération. Il est question de la déménager afin de régler le problème des nuisances olfactives pour les zones commerciales qui sont autour. Cela fait des années que nous travaillons sur ce projet.

M. Sétier : Tout à fait, cela fait de nombreuses années que nous travaillons avec la Présidente, les services de Valor Béarn et ceux de la Mairie de Lescar afin de transférer cette plate-forme sur un terrain vers la route de l'aéroport. Mais nous nous sommes aperçus que les 3,5 ha nécessaires pour le compostage nécessitent une modification du PLUI. En parallèle, nous avons également travaillé à l'indemnisation des agriculteurs qui sont sur ces terrains, il y a donc deux enjeux : la modification du PLUI et l'indemnisation des agriculteurs.

Ils sont au nombre de deux, le 1^{er}, qui exploite 1 ha, sera bientôt à la retraite, il n'y a donc pas de difficulté. Quant à celui qui exploite les 2,5 ha, il n'est pas opposé à arrêter son activité sur ce terrain mais en multipliant par deux la compensation, c'est « le jeu » si je peux dire. Cependant, nous avons fait le choix de voir avec d'autres agriculteurs et nous sommes en train de signer une charte notamment avec l'un d'entre eux qui cédera ses droits à exploiter. Cela est acté, ce qui est une bonne chose.

Pour le PLUI, nous arrivons au bout de la démarche où il était demandé des mesures de compensation. Nous avons beaucoup travaillé avec les services de l'Agglomération de Pau ou encore avec la Chambre de l'Agriculture et les services de l'Etat.

Demain nous aurons une nouvelle réunion à ce sujet et nous pouvons estimer qu'à la fin du 1^{er} semestre, la partie administrative sera réglée.

La Présidente : Lorsque vous évoquez cette prochaine réunion, elle fait suite à de nombreuses autres durant lesquelles nous avons mis tout notre poids pour montrer l'utilité de ce transfert, non seulement pour la commune de Lescar mais aussi pour les agriculteurs eux-mêmes, car nous allons faire un compost de grande qualité, contrairement à ce que j'ai pu entendre sur une artificialisation des terres ou autres rumeurs. J'en profite au passage pour remercier la Mairie de Lescar qui a trouvé des terres agricoles sur son PLUI qui compenseront ces quelques hectares qui seront dédiés au compostage. Tout est réellement fait dans les règles.

M. Sétier : Mais le premier travail a surtout été de montrer que c'était bien la plate-forme qui amenait ces odeurs. Ceci a permis de mettre un terme aux différents fantasmes que, possiblement, c'était l'usine d'incinération qui en était la cause. Grâce aux études, aux moyens mis en place, nous avons pu démontrer que, selon certaines conditions, de vents, de météo, de températures, c'était bien la plate-forme qui était responsable des odeurs.

La Présidente : Nous vous tiendrons au courant des avancées. Ecoutons à présent M. Capéran, Vice-Président en charge de l'interface entre l'Unité de Valorisation Energétique et le Réseau de Chaleur Urbain, pour nous éclairer sur ce que l'on peut lire dans la presse, d'hypothétiques soucis avec le réseau de chaleur par rapport au prix etc...

C'est du moins ce que nous lisons, mais qui n'a pas de factures plus élevées aujourd'hui ? Soyons transparents là-dessus. Le problème c'est qu'il y a des polémiques là où il ne devrait pas y en avoir, puisqu'en vérité, s'il n'y avait pas le réseau de chaleur urbain, les gens paieraient encore plus que plus.

M. Capéran : En effet Madame la Présidente, nous avons la chance d'avoir cette UVE de Lescar. Le réseau de chaleur délivre 80 MW de chaleur, dont 50% provient de l'incinérateur, 25% de la biomasse et 25% du gaz. Au vu de l'augmentation aujourd'hui du prix du gaz, heureusement que nous avons cette UVE et le bois.

Concernant le réseau de chaleur, le transport correspond à 8km, la distribution quant à elle est de 35km, et si nous comptons en desserte, c'est l'équivalent de 10 000 logements, dont 1 500 pour Pau Béarn Habitat, notre bailleur.

La problématique, vous l'aurez compris est que les habitants ne voient pas la différence sur leurs factures. C'est à la fois très compliqué à expliquer et à la fois très simple :

Premièrement, une partie de la facturation de 2022 était axée sur le prix du gaz qui avait donc beaucoup augmenté. Cette augmentation a quand même été contenue car le gaz ne représente que 25% de la proportion de la chaleur.

Deuxième point, le calage des puissances a été au départ surévalué ce qui impacte beaucoup la partie fixe de la facture : l'abonnement. Ce que nous faisons aujourd'hui est un calage définitif.

Pour faire court Madame la Présidente, je vais vous donner deux chiffres, même si vous les connaissez déjà puisque vous les avez déjà donnés en débats communautaires : un logement non raccordé au réseau de chaleur urbain paiera 135€ à 140€ par mois. Le même logement raccordé à notre réseau de chaleur paiera entre 90€ et 95€ par mois, ce qui fait tout de même une différence de près de 25%.

La vraie facturation sera pour l'hiver 2022-2023.

La Présidente : C'est un sujet tellement technique et très difficile à expliquer que Monsieur François Bayrou, le Maire de Pau et Président de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, s'est rendu compte, durant les différents débats publics, que ceux qui ne sont pas dans les commissions qui suivent ces affaires ont beaucoup de mal à les comprendre et se contentent d'attaquer le sujet en lui-même. Le fait de coupler la chaleur de l'incinérateur, le bois et le gaz permettra une stabilité des prix sur 20 ans, la vérité est celle-ci. Mais le passage de l'ancien chauffage à celui du réseau de chaleur est venu se télescoper à la crise de l'énergie et finalement il y a eu une hausse, voilà pourquoi les gens n'ont pas vu la baisse annoncée. Je le dis avec mes mots, oui il y a eu une hausse pour les raisons que je viens d'expliquer, mais aussi en raison des réglages de l'abonnement à la puissance nécessaire qui n'étaient pas affinés. Cela a amené une situation où l'on ne comprenait pas, et quand on ne comprend pas, on doute, ce qui est tout à fait légitime, c'est humain, mais c'est en train de se régler.

M. Capéran : J'ajoute Madame la Présidente que lorsque l'UVE sera à son fonctionnement maximum, nous verrons si nous pourrons livrer davantage de chaleur. N'oublions pas que nous avons la chance d'avoir un outil neuf, performant avec sans doute un potentiel supplémentaire.

M. Tucou : C'est un très bon outil, mais il faudra être vigilant sur la baisse des tonnages des ordures ménagères.

La Présidente : Tout ceci est prévu dans la Délégation de Service Public. C'est au délégataire d'aller chercher les tonnages.

M. Soler : Je souhaiterais revenir sur la plate-forme de compostage. Nous avons compris qu'aujourd'hui il y a donc des nuisances, ce transfert n'est il pas juste une manière de déplacer cette nuisance ou y a-t-il eu des études à ce propos ?

M. Setier : Il est vrai que je ne l'ai pas précisé tout à l'heure mais la technique qui va être utilisée est totalement différente. Actuellement nous utilisons le retournement, avec la maturation des déchets organiques, en résultent les nuisances olfactives. Sur la nouvelle plate-forme, la méthode utilisée sera totalement différente, car cela se fera par oxygénation,

c'est-à-dire que ce sont les bactéries qui travailleront grâce à de l'air insufflé. C'est une nouvelle conception du compostage qui ne donne pas d'odeurs.

La Présidente : De plus, cela sera fait dans un bâtiment fermé. Lors d'un voyage d'étude à la Roche sur Yon, nous avons pu voir une telle plate-forme et réellement ça ne sent pas. Pour boucler la boucle sur le site de Lescar, j'ajoute que les boues d'épuration seront méthanisées à côté de l'usine, sans odeurs également et grâce à l'énergie de l'UVE, ce qui en conséquence fera également baisser la TGAP.

Je vous remercie et je clôture cette séance.

La Présidente,



Monique Sémavoine

Le Secrétaire de séance



Michel Cuyaubé